PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON COMMUNE

MODIFICATION N° 4
2024

MIONS

REGLEMENT

C.3.1 – Prescriptions d'urbanisme



MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

Mions

☒ Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)

☒ Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)

☒ Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)

☒ Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)

☐ Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)

☐ Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)

☐ Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)

☒ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)

☐ Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)

☒ Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)

☐ Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)

☒ Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE
Mions

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
3	Avenue des Tilleuls de : Rue des Coquelicots à : Zone AU2 des Pèrrinières	Création de voie	METROPOLE DE LYON
4	A 7 BIS de : Limite communale de Corbas à : Limite communale de St Pierre de Chandieu	Création de voie	ETAT
5	Rue Salvador Allende de : Rue Victor Hugo à : Rue de la Libération	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
8	Rue du 11 Novembre 1918 de : Rue de la Libération à : Impasse du Pavé	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
11	Rue Léopha de : Rue du Traité de Rome à : Rue des Brosses	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
12	Rue Joliot-Curie de : Rue d'Espagne à : Rue Jacques Brel	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
14	Rue Hector Berlioz de : Rue Louis Pergaud à : Rue des Brosses	Création de voie	METROPOLE DE LYON
21	Rue des Coquelicots de : Avenue des Tilleuls à : Route de Saint Priest	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
22	Rue Pesselière de : Rue Jacques de Vaucanson à : Route de Saint Priest	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
24	Rue Buzy de : Avenue des Tilleuls à : Rue des Saphirs	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
28	Rue de l'Egalité de : Avenue des Tilleuls à : Rue Fabian Martin	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
30	Rue Victor Hugo de : Rue Louis Blériot à : Rue Salvador Allende	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
32	Rue Louis Blériot de : Chemin du Charbonnier à : Allée Georges Bizet	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
33	Rue Yves Farge de : Chemin du Charbonnier à : Rue Victor Hugo	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
34	Rue de la Ranche de : Rue Jules Vallès à : Rue de la Libération	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
35	Rue des Aubépines de : Rue de la Libération à : Rue des Erables	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
37	Allée du Château de : Rue Pasteur à : Rue des Erables	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
39	Route de Toussieu de : Allée du Château à : Rue du Penon	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE
Mions

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
40	Rue du Penon de : Rue Pasteur à : Route de Toussieu	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
41	Route de Corbas de : Rue Albert Ferrus à : Rue du 23 août 1944	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
44	Chemin du Charbonnier de : Rue Mangetemps à : Rue Louis Blériot	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
48	Rue Mangetemps plus giratoire sur la rue du 23 aout 1944 de : Chemin du Charbonnier à : Rue du 23 Août 1944	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
50	Rue Pasteur de : Route de Saint Priest à : Allée Bernard de Palissy	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
52	Rue des Erables de : Allée du Château à : Rue des Aubépines	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
54	Rue Aimé Chuzel de : Route de Corbas à : Chemin du Charbonnier	Création de voie	METROPOLE DE LYON
56	Voie Nouvelle de : Rue Eugène Pottier à : Rue Salvador Allende	Création de voie	METROPOLE DE LYON
58	Rue Eugène Pottier de : Rue Yves Farge à : Rue Alain	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
59	Rue du 23 Août 1944 de : Route de Saint Priest à : Rue des Brosses	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
60	Rue Louis Pergaud (sur voie privée existante) de : Rue Joliot-Curie à : Rue Hector Berlioz prolongée	Création de voie	METROPOLE DE LYON
61	Rue Jean Rostand (sur voie privée existante) de : Rue Yves Farge à : Rue Jules Vallès	Création de voie	METROPOLE DE LYON
66	Rue Laplace et Paul Langevin de : Rue de l'Epinova à : Rue Pasteur	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
67	Rue de la Libération de : Place Jean Jacques Rousseau à : Au droit de la parcelle AX 165	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS OU CYCLISTES
Mions

N°	Localisation	Bénéficiaire	Largeur approximative
1	de : Route de Saint Priest à : Vers la rue Buzy	COMMUNE	5m
5	de : Allée André Gide prolongée à : Rue Louis Pergaud	COMMUNE	5m
6	de : Chemin du Charbonnier à : Vers l' ouest	COMMUNE	2m
7	de : Rue du 23 Août 1944 à : Avenue Jean Jaurés	COMMUNE	5m
8	de : Rue du 23 Août 1944 à : Route de Saint Priest	COMMUNE	5m
9	de : Impasse de la Madone à : Sentier du Patre	COMMUNE	3m
10	de : Rue de la Liberté à : Rue du 8 Mai 1945	COMMUNE	5m

EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
MIONS

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
5	Site de Mangetemps	EQUIPEMENT SPORTIF, CULTUREL, EDUCATIF ET DE LOISIRS	COMMUNE
9	Place de la République	EXTENSION DE LA MAIRIE, ESPACE VERT, PARC DE STATIONNEMENT	COMMUNE
11	Rue Pasteur	EXTENSION GROUPE SCOLAIRE, STATIONNEMENT	COMMUNE
14	Rue Yves Farge	AMENAGEMENT D'UN DISPOSITIF DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	COMMUNE
15	Rue Salvador Allende	AMENAGEMENT D'UN DISPOSITIF DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	COMMUNE
16	Rue de l'Egalité	EXTENSION CIMETIERE	COMMUNE

EMPLACEMENTS RESERVES AUX ESPACES VERTS OU NECESSAIRES AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES
Mions

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
16	Impasse du Pavé	SQUARE	COMMUNE

SECTEURS DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEES EN ZONE A et N
Mions

N° de secteur	Localisation	Destination	Hauteur, Implantation, Densité	Raccordement aux réseaux publics et Conditions d'hygiène et de sécurité
N2s1	Allée du Château	Seuls sont autorisés les usages et affectations des sols, constructions et activités suivantes : - Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle. - L'aménagement d'aires de stationnement directement liées et nécessaires aux destinations autorisées.	Implantation / Densité : Se reporter aux dispositions graphiques du règlement (inscription d'un polygone d'implantation). Hauteur : Se reporter au chapitre 2 du règlement de la zone N2.	Raccordement aux réseaux publics existants : Présence d'un réseau public d'eau potable sous l'Allée du Château : Se reporter au chapitre 6 de la partie I du règlement. Présence d'un réseau public d'assainissement collectif sous l'Allée du Château : Se reporter au chapitre 6 de la partie I du règlement. Défense et lutte contre l'incendie : Se reporter au chapitre 6 de la partie I du règlement.
N2s2	Route de Toussieu	Seuls sont autorisés les usages et affectations des sols, constructions et activités suivantes : - Equipements sportifs : extention du centre de loisirs.	Implantation : Se reporter au chapitre 2 du règlement de la zone N2. Densité : Se reporter aux dispositions graphiques du règlement (inscription d'un coefficient d'emprise au sol graphique). Hauteur : Se reporter au chapitre 2 du règlement de la zone N2.	Raccordement aux réseaux publics existants : Présence d'un réseau public d'eau potable sous la route de Toussieu : Se reporter au chapitre 6 de la partie I du règlement. Absence de réseau public d'assainissement : Mise en place d'une installation d'assainissement autonome conforme aux règles techniques en vigueur. Se reporter au chapitre 6 de la partie I du règlement. Défense et lutte contre l'incendie : Se reporter au chapitre 6 de la partie I du règlement.

RESERVATIONS POUR PROGRAMME DE LOGEMENTS
Mions

Numéro de secteur	Localisation	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Chemin du Charbonnier	100%	PLUS, PLAI
2	Route de Saint Priest	100%	PLUS, PLAI
3	Rue de la Libération	100%	PLUS, PLAI, PLS dont un maximum de 10% PLS

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE
MIONS

N°	Nature du programme	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Construction neuve ou changement de destination	au-delà de 800m² de surface de plancher	25%	PLUS-PLAI-PLS avec un minimum de 30% de PLAI et un maximum de 30% de PLS
2	Construction neuve ou changement de destination	au-delà de 600m² de surface de plancher	30%	PLUS-PLAI-PLS